



L'an deux mille vingt-cinq, le 05 novembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Absent non excusé : M. BERTOLI Régis.

Secrétaire de séance : Mme Maryline MAHAMDI.

Le compte rendu du 12 septembre 2025 est approuvé.

Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations

Règlements effectués depuis le 12/09/2025 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Travaux de percement voute pour cheminée	RICHARD Hugo	4 573.12 €
Pompe à eau services techniques	JANSON TP	2 535.60 €
Travaux de voirie (Bresilley, trottoirs Rte de Dijon, Bordures, reprise affaissement	ROGER MARTIN	53 885.25 €
Réfrigérateur mairie	AMAZON	433.94 €

LOCATIONS

Logement 4 Place des Cygnes : préavis donné pour le 24/01/2026.

FORET : ASSIETTE DES COUPES POUR 2026

Les services de l'ONF ont proposé d'exploiter en 2026 les parcelles 6-af, 19-af, 20-ex,29-r, 30-r, et 31 r.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un **avis favorable** et accepte l'assiette des coupes.*

FORET : AFFOUAGE 2025-2026

Le maire présente au conseil municipal le règlement d'affouage tel qu'il pourrait être adopté pour l'hiver 2025-2026. Il précise que le rôle d'affouage comporte 5 affouagistes et qu'il y a lieu de fixer le montant de taxe d'affouage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité – décide :

- ✓ **D'approuver** le règlement d'affouage
 - ✓ **De fixer** le tarif de la portion d'affouage à 100 euros.
 - ✓ **De désigner** Messieurs Christian CRETIN, Stéphane ECARNOT et Jean-Luc GELEY comme garants
-

Facturation des impressions réalisées pour le compte de Territoires Ingénierie Jura

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Thervay a réalisé, pour le compte de Territoires Ingénierie Jura (TIJ), l'impression de 30 documents de 45 pages couleur chacun, soit un total de 1 350 pages.

Le tarif unitaire retenu pour ces impressions est de 0,05 € par page couleur (0,04 € pour la couleur et 0,01 € pour le papier), conformément aux pratiques en vigueur pour les prestations de reprographie.

Le montant total de la facturation s'élève donc à $1\,350 \text{ pages} \times 0,05 \text{ €} = 67,50 \text{ €}$.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la facturation à TIJ du montant de 67,50 € pour les impressions réalisées ;
 - **Autorise** Monsieur le Maire à émettre le titre de recette correspondant et à signer tout document afférent à cette opération.
-

PRESENTATION RPQS EAU POTABLE ETABLI PAR LE SYNDICAT DES EAUX DE MONTMIREY LE CHATEAU

Considérant que le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmirey-le-Château a adopté le RPQS de l'Eau Potable pour l'exercice 2024 et l'a transmis à la Mairie le 13/10/2025,

*Après présentation faite par Le Maire, Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** de la présentation du RPQS de l'Eau Potable, exercice 2024.*

PRESENTATION RPQS ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LA CC JURA NORD

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord a adopté :

- 1-le RPQS du Service d'Assainissement Collectif de l'exercice 2024 le 18/09/2025
- 2-le RPQS du Service d'Assainissement Non Collectif de l'exercice 2024 le 18/09/2025

*Après présentation faite par Le Maire, le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du RPQS de l'assainissement collectif, exercice 2024, et du RPQS de l'assainissement non collectif, exercice 2024.*

DOSSIERS EN COURS

EGLISE : Le chantier, qui devait initialement démarrer début novembre, est retardé ; il débutera courant janvier 2026.

PLACE : Le permis d'aménager a été accepté. L'étude visant à inclure le réseau de chaleur est en cours.

La partie « travaux » est décomposée en deux périmètres :

- Le premier concerne les travaux de voirie, pour lesquels la commune dispose déjà d'un marché avec l'entreprise Roger Martin. Le chiffrage de cette partie a été réalisé conformément au marché existant.
- La seconde partie porte sur les actions paysagères de l'aménagement, qui feront l'objet d'une consultation à partir du début de l'année 2026, selon une procédure adaptée pour un marché de travaux inférieur à 100 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission « CULTURE » de la CCJN : la référente donne des informations sur la dernière réunion.

- Le problème de la dangerosité du carrefour entre la route de Saligney et la Route de Dijon a été signalé aux services du Conseil Départemental du Jura.
- Le problème du stationnement rue de la Creuse est à nouveau évoqué.
- Il a été décidé de ne pas faire de cérémonie des vœux début 2026 (inauguration récente de l'atelier municipal le 4 octobre dernier).
- L'installation des décorations de Noël se fera samedi 6 décembre. Rendez-vous est donné à 8 h 30.
- Les prochaines réunions de conseil municipal sont fixées :
 - Mercredi 7 janvier 2026, avec pour ordre du jour, entre autres, la réflexion sur le budget et la création d'un poste de secrétaire de mairie (en remplacement de notre secrétaire actuelle, qui doit prendre sa retraite à la mi-2026).
 - Vendredi 27 février 2026, avec pour ordre du jour, entre autres, le vote du budget 2026 et l'organisation des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026.